Sommaire

Edito p.1

Conseil général : à droite toute ! P.2

Comptes rendus de mandat P.4

Texte intégral intervention p.6

SAVOIE CONSEIL GENERAL

N°11

Le journal du groupe Front de Gauche du Conseil Général

CHRISTIANE LEHMANN
JEAN-LOUIS PORTAZ

Voici le dernier numéro de notre journal.
Le mandat de tous les conseillers généraux se termine le 29 mars prochain.
La prochaine assemblée ne s'appellera plus "Conseil Général", mais "Conseil Départemental".
Il sera composé de 38 conseillers au lieu de 37, élus 2 par 2 à parité, dans des cantons redécoupés.
Le nouveau découpage électoral n'est pas tout à fait le fruit du hasard : le rêve de certains de voir disparaître le groupe Front de Gauche y est pour quelque chose ...
Le canton de Christiane devient celui d'Aiguebelle / Chamoux / Saint-Pierre, celui de Jean-Louis devient La Chambre / St Jean.

Nous relevons le défi !
Nous serons candidats, avec nos amis, sur ces deux cantons.
Nous continuerons à porter le maintien d'une vraie solidarité dans notre département, pour des actes et des budgets en faveur des besoins d'éducation, des besoins sociaux, du développement durable.
Nous continuerons à défendre notre souci de faire de la politique départementale l'affaire de tous.
Nous remercions tous ceux qui ont porté attention à notre activité.

Christiane Lehmann
Jean Louis Portaz
Jacqueline Dupenloup

AU CONSEIL GENERAL : A droite toute !

1. **Les parlementaires de droite, de façon récurrente, s'en prennent au rétablissement par ce gouvernement des postes qu'ils avaient supprimés dans l'éducation nationale entre 2007 et 2012.**
   Nous en retrouvons l'orientation au conseil général :
   - dans les hausses tarifaires des services qui accompagnent l'école,
   - la suppression des bourses pour les étudiants savoyards,
   - le recul des aides aux classes de découverte,
   - le ralentissement du rythme de rénovation des collèges
   - et le transfert aux CTS de la ligne d'aide aux communes pour les constructions scolaires.

2. Avec le passage aux CTS, **la ligne budgétaire d'aide aux communes rurales pour l'entretien des réseaux d'eau a quasiment été éteinte**
   - après les avoir incitées à renchérir le coût de la distribution
   - et obligées aux regroupements,

   Créant ainsi les conditions idéales d'une reprise de ce service par le secteur privé.

3. Pendant qu'à l'Assemblée Nationale, le gouvernement essaie de faire passer la Loi Macron, qui, entre autres méfaits, entend développer la concurrence des bus contre le rail devenu effectivement fort cher, **la ligne budgétaire dédiée aux transports interurbains, qui eux concurrenceraient l'automobile, atteint des planchers ridiculement bas.** Il y a là de quoi s'interroger sur nos orientations en matière de développement durable …

4. Alors qu'au plan national on brocarde l'épaisseur du Code du Travail, **le conseil général empile les conditions** aux communes, aux associations, aux compagnies de théâtre ou de danse, ou aux particuliers **pour obtenir une aide du département.**
   Le conditionnement pour les entreprises, lui, reste dans le domaine des intentions.

5. **Le budget 2015 du département est marqué par la baisse recherchée des recettes** : refus d'augmenter la taxe sur le foncier bâti et limitation du recours à l'emprunt.
   C'est l'axe de toute politique de droite pour **diminuer de plus en plus l'intervention publique** et faire place au privé.

6. Enfin, on ne sait trop pourquoi, les gouvernements Sarkozy et aujourd'hui Hollande souhaitaient supprimer les départements : **Hervé Gaymard et ses amis vont au-devant de leurs souhaits** en retirant certaines compétences au département (remises aux territoires locaux, ou à l'Association des Pays de Savoie), en proposant sans attendre de fusionner avec la Haute Savoie et de créer un « territoire métropolitain en Savoie » qui « miterait » les territoires d'intervention du département.

Transports scolaires

En 2014, les familles auront versé 1, 541 700 million d'€ au budget du Conseil général, selon le tableau ci-dessous.

	QF<550	551<QF<650	651<QF<750	QF>750
1 enfant	40	70	105	140
2 enfants	80	140	210	280
3 enfants	100	175	262,50	350

Les élus de la majorité départementale, dont **Ch. Brunet, PM. Charvoz, et A. Dalla Mutta** ont voté le texte qui maintient cette grille de tarifs. Les élus de Savoie Pour Tous (PS) se sont abstenus …

Plus de 70% des familles ont payé le maximum.
Pour revenir à la gratuité, il faudrait augmenter les impôts fonciers de 1,75%, soit faire passer le taux de 11,03% à 11,22%.
C'est ce que nous avons proposé et que la majorité a refusé.

Le fait nouveau, intervenu ce 02 février, est que les élus du groupe *"Savoie pour tous"* (PS et assimilés) ont admis que la grille (ci-dessus), proposée par leurs soins l'an dernier, n'était pas assez sociale …
Pourquoi ne nous ont-ils pas écoutés alors !
D'autant que nous opposions la grille en cours dans le département de la Corrèze, département dont F.Hollande était président …

Nouvelles restrictions pour les personnes âgées

Au détour d'un rapport proposé au vote du Conseil général, on peut lire, à propos du maintien des personnes âgées à domicile : *« Adaptation des plans d'aide aux moins dépendants »*

Cette phrase d'apparence anodine cache de nouveaux reculs du Conseil général. En effet, questionnée par nos soins, Mme Rozen Haars, vice-présidente en charge du dossier, a confirmé que pour les personnes âgées en perte d'autonomie et relevant des GIR 3 et 4, *"on se tournerait davantage vers les familles"*, ce qui avait déjà été le cas pour les GIR 5 et 6.
En clair, les aides du département pour ces personnes vont diminuer d'une manière ou d'une autre …
Quelles que soient les responsabilités de l'Etat en la matière (et elles sont lourdes), nous estimons que nous n'avons pas le droit de nous désengager de ce devoir.

Les élus de la majorité départementale, dont **Ch. Brunet, PM. Charvoz, A.Dalla Mutta, et les élus de Savoie Pour Tous** (PS) ont voté ces textes.

CULTURE

Lorsque les finances se raréfient, c'est toujours la culture qui est la première touchée …
Pas d'exception en la matière en Savoie : diminution des enveloppes pour la diffusion des spectacles, recul des aides aux écoles de musique, parcours du combattant pour l'obtention des subventions …

COLLEGES

Pas une séance publique du CG sans que nous ne soyons intervenus sur le budget des collèges (entretien et rénovations).
Les finances nécessaires au recrutement d'un architecte pour la rénovation du collège d'Aiguebelle sont enfin votées : 4 mois de retard qui viennent s'ajouter aux longues années d'attente !

NB : bien entendu, il faut comprendre *"enrichie" intellectuellement et humainement ...*

LA MAURIENNE

Jeudi 5 février 2015

AIGUEBELLE

Christiane Lehmann : « je me suis enrichie »

À moins de deux mois des élections départementales, Christiane Lehmann ne s'est pas officiellement prononcée sur son éventuelle candidature. Par contre, la conseillère générale du canton d'Aiguebelle s'est ouvertement déclarée, lundi matin lors du vote du budget primitif au département, *« enrichie humainement et intellectuellement »* par son mandat. Invitée par le président Hervé Gaymard à prendre la parole au nom du Front de gauche, l'élue s'est félicitée *« qu'il demeure des pratiques républicaines dans notre assemblée. J'ai bien le sentiment d'avoir été pénible avec quelques agents, mais je les remercie car ils ont le sens de l'intérêt général »*.

Le propos allait ainsi pointer quelques enjeux forts du mandat écoulé ; et quelques coups de griffe aux décisions contrariantes, c'est de bonne guerre. Regrettées furent donc la baisse de 25 % du FEDC pour 2015, les contraintes récurrentes pour que les communes se regroupent afin de traiter la question eau potable, prémices selon l'élue à *« un transfert aux privés »*, la complexification des dossiers d'aides aux associations et actions culturelles. Regretté aussi le refus de l'assemblée départementale, réitéré cette année, de rehausser les taux de l'impôt foncier bâti. *« N'exonérons pas les plus nantis qui bâtissent des châteaux dans nos stations car l'impôt est outil de solidarité »*, assurait Christiane Lehmann, non sans *« plaider pour un courage envers ceux qui ont des propriétés à forte valeur ajoutée »*.

Lors du vite du budget primitif, lundi matin, Christiane Lehmann n'a pas caché son scepticisme face à l'avenir d'un département qu'elle considère comme la bonne échelle géographique pour des actions de proximité.

Répétant aussi son souhait d'un retour à la gratuité des transports scolaires, l'élue de Gauche en appelait à un recours plus marqué à l'emprunt *« dans le contexte de bonne gestion de la dette assuré par notre Département »*. Face aux incertitudes qui planent sur l'avenir du département depuis l'annonce de la réforme territoriale, la représentante de la Porte de Maurienne a voulu conclure d'une conviction : *« Ne laissons pas s'évaporer le département. Gardons les sujets fondamentaux comme la petite enfance, la culture et le scolaire. »* Elle s'en expliquera lors d'une réunion bilan de son mandat, ce vendredi 6 février à 18h30 au foyer rural, une soirée ouverte à tous et conclue par un verre de l'amitié.

Raphaël Sandraz

COMPTES RENDUS de MANDAT

Du 19 janvier au 5 février, Christiane Lehmann et Jean Louis Portaz ont organisé 5 réunions publiques pour rendre compte de la manière dont ils ont accompli leur mandat. Environ 300 personnes y ont assisté.
Ils sont les seuls sortants de Savoie à l'avoir fait.
Ils remercient les élus, les associations et les citoyens de tous bords qui, à cette occasion, leur ont témoigné leur amitié.

POLITIQUE | Sans préciser s'il était à nouveau candidat ou pas

DL 23/1/15

Jean-Louis Portaz a présenté son bilan de fin de mandat

Lundi soir, salle Jean Louis Barrault, Jean-Louis Portaz, maire de la Chapelle et conseiller général du canton de la Chambre, accompagnée de sa suppléante Jacqueline Dupenloup, maire de Saint-Alban-des-Villards, présentait son bilan fin de mandat.

« Faire un bilan ne signifie pas être candidat », a-t-il souligné d'entrée. Au conseil général depuis 2008, il a remercié sa suppléante « qui a fait un travail considérable à mes côtés, alors que sa position ne lui permet pas d'être reconnue au niveau des institutions ».

Jean-Louis Portaz s'est surtout livré à une explication de la réforme qui intervient pour les élections du mois de mars. Il a poursuivi en résumant le rôle du conseiller général et les compétences du conseil général : « être conseiller, c'est être à l'écoute de la population, aider et conseiller les personnes. Un conseiller a peu de pouvoir. Le conseil général a des dépenses et des recettes. Les dépenses sont liées aux collèges qui dépensent du conseil général, aux maisons de retraite et Ehpad. Les routes départementales sont entretenues par le conseil général. Le Conseil prend en charge des frais de transport pour les élèves. Il donne aussi des aides pour le logement, pour la culture et le sport ».

Magalie JULLIARD

Jean-Louis Portaz et sa suppléante Jacqueline Dupenloup ont expliqué le rôle des conseillers généraux.

« Je veux garder le Département »

À la veille d'une conférence de presse portant annonce officielle de sa candidature aux élections départementales des 22 et 29 mars prochaine, Christiane Lehmann s'est précisée, vendredi soir au foyer rural d'Aiguebelle lors d'une réunion bilan de mandat, prête à « *continuer à défendre le canton d'Aiguebelle dans le nouveau grand canton* ». De fait, l'élue du Front de Gauche a épinglé « *le vote de juillet 2010 de MM Bouvard, Gaymard et Vial, parlementaires UMP savoyards, qui commençaient à démanteler le Département. Ils ont encouragé l'Assemblée des Pays de Savoie, et encouragent aujourd'hui un nouveau département Mont-Blanc que nous ne validons pas* », prévenait Christiane Lehmann. La conseillère générale s'est déclarée très attachée à « *cette structure départementale chargée d'équilibre et d'équité sur le territoire* ». Elle milite donc pour une « *garantie du financement* », loin des « *avatars de nos élus départementaux qui imaginent aujourd'hui une super-métropole entre Chambéry et Annecy* ».

En présence de son compagnon de combat du Front de Gauche J.-L. Portaz, C. Lehmann a cordialement taclé les analyses politiques de la Droite départementale.

Corollaire, elle appelle aussi à conserver aux Départements leur « *compétence générale* », c'est-à-dire leur capacité à enclencher des politiques choisies, non obligatoires mais volontaires. Reste à savoir si ses intentions auront moyens de se concrétiser dans une assemblée départementale dont le gouvernement n'a pas encore défini le contenu, alors même que les Savoyards voteront les 22 et 29 mars prochains !

R.S.

LMAESH1SU1022

AIGUEBELLE

Bilan de mandat républicain pour Christiane Lehmann

Devant plus de 200 personnes issues de toutes les communes du territoire, la conseillère générale Christiane Lehmann a dressé le bilan de son mandat de sept années au Conseil général, au titre du Front de Gauche.

C'est une bosseuse. Même ses adversaires politiques dans l'assemblée départementale reconnaissent que la conseillère générale du canton d'Aiguebelle fouille les dossiers et argumente. Porte-parole du Front de Gauche au Conseil général, Christiane Lehmann a souhaité restituer un bilan de mandat. « *Une mission citoyenne* », considère l'intéressée. Vendredi soir, le foyer rural recevait près de 200 personnes venues de quasiment toutes les communes prendre part aux réflexions, aux annonces, aux actions menées pendant les sept années de fonction. « *Je peux assurer que notre canton n'a jamais été évincé d'aides ou d'accompagnements apportés par le Conseil général au titre que je pouvais voter contre le budget dont je ne partageais pas l'esprit ou le contenu. Être dans une opposition ne signifie pas être soustrait des grands projets* », précisait Christiane Lehmann.

Diaporama à l'appui, l'élue a détaillé ses interventions sur les registres de la culture, du tourisme, de l'éducation et de l'action sociale ; et rappelait son attachement aux circuits courts et à l'emploi. « *J'ai formulé des propositions lors des difficultés rencontrées par Spirel ou par Thermphos, propositions par lesquelles le Département aurait pu venir en soutien des activités industrielles* », illustrait la conseillère générale. Avant d'insister : « *J'ai voulu agir en coordination avec les élus du canton.* » L'exposé allait ensuite épingler la baisse des recettes du Conseil général provoquées, selon Christiane Lehmann et Jean-Louis Portaz (présent à ses côtés comme second membre du groupe Front de Gauche au Département), par un « *système de péréquation inégal, ne tenant pas compte des charges réelles causées par notre géographie* ». Trois autres causes sont dénoncées par l'élue communiste : la « *trop forte* » influence sur les comptes départementaux des droits de mutations (recettes liées aux ventes immobilières), le refus d'augmenter la taxe du foncier bâti, et, en dernier point, le « *faible recours* » à l'emprunt.

Raphaël Sandraz

Texte intégral :

réponse de Christiane Lehmann au Président du Conseil général

1 - Dans moins de deux mois, beaucoup d'entre nous ne siègeront plus au sein de cette assemblée. Permettez-moi de saisir cette occasion pour dire quelques mots en guise de bilan …

- Pour ma part je sors enrichie de ces 7 années d'engagement. Je sors enrichie de votre fréquentation et je vous en remercie.
- J'ai eu le plaisir de participer à une assemblée où dominent encore des pratiques républicaines, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas partout.
  Restons vigilants sur cet aspect de nos pratiques car cela peut très facilement basculer, … étions-nous, par exemple, bien dans cet esprit lorsqu'il s'est agi, l'année dernière, de décider d'une subvention à la FRAPNA … ?
- Je voudrais aussi remercier les agents du département, pour leur disponibilité et leur compétence. J'ai bien le sentiment d'avoir été un peu pénible avec certains d'entre eux, mais ils m'ont toujours répondu avec beaucoup de patience et de gentillesse.

Notre conviction est que, contrairement aux idées reçues, les fonctionnaires sont à l'avant-garde de la modernité et de la démocratie. Ils ont le sens de l'intérêt général et constituent un amortisseur social indispensable.

L'accomplissement dans de bonnes conditions des missions qui sont les nôtres nécessite que nous défendions leur statut, que nous garantissions leur emploi et leur pouvoir d'achat. On sait ce qu'il en est actuellement, alors qu'ils subissent blocage des salaires et mesures sur leurs retraites.

Des pistes nouvelles, concernant la fonction publique restent à creuser, notamment pour créer des voies d'accès pour les jeunes sans qualification, autres que les contrats aidés, ou associer les usagers à la vie des services.

2 - Le budget que vous nous présentez ressemble aux précédents avec un coup de rabot général apparemment équitable. Vous avez sans doute négocié cette baisse avec beaucoup de ceux qui vont la subir. Il est toutefois quelques points que nous avons déjà évoqués et sur lesquels, pour ce dernier budget de la mandature, nous aimerions revenir.

- Les parlementaires de droite, de façon récurrente, s'en prennent au rétablissement par ce gouvernement des postes qu'ils avaient supprimés dans l'éducation nationale entre 2007 et 2012. Nous en retrouvons l'orientation, avec les responsabilités qui sont les nôtres,
  - dans les hausses tarifaires des services qui accompagnent l'école,
  - la suppression des bourses pour les étudiants savoyards,
  - le recul des aides aux classes de découverte,
  - le ralentissement du rythme de rénovation des collèges
  - et le transfert aux CTS de la ligne d'aide aux communes pour les constructions scolaires.

- Avec le passage aux CTS, vous avez quasiment éteint la ligne budgétaire d'aide aux communes rurales pour l'entretien des réseaux d'eau,
  - après les avoir incitées à renchérir le coût de la distribution
  - et obligées aux regroupements,

  Créant ainsi les conditions idéales d'une reprise de ce service par le secteur privé.

- Pendant qu'à l'Assemblée nationale, le gouvernement essaie de faire passer la Loi Macron, qui, entre autres méfaits, entend développer la concurrence des bus contre le rail devenu effectivement fort cher, la ligne budgétaire dédiée aux transports interurbains, qui eux concurrenceraient l'automobile, atteint des planchers ridiculement bas. Il y a là de quoi s'interroger sur nos orientations en matière de développement durable.

- Alors qu'au plan national on brocarde l'épaisseur du code du travail, vous empilez les conditions aux communes, aux associations, aux compagnies de théâtre ou de danse, ou aux particuliers pour obtenir une aide du département.

  Après avoir fait tout cela, vous en venez enfin à parler de conditionnement pour les entreprises, mais sans précision et avec mille précautions.

  Nous sommes pour les conditionnements, sur de grandes causes qui font consensus - l'emploi, la lutte pour les économies d'énergie et contre le réchauffement climatique - … pas pour les utiliser afin de faire passer des enveloppes en régression ...

3 - Nous avons bien conscience de la difficulté qu'il y a à faire un budget quand on est confronté à une baisse importante des recettes.
Il nous faut donc revenir sur cette question.

➢ La baisse de nos recettes est due à plusieurs facteurs, dont le premier bien entendu est **la baisse des dotations** de l'Etat. Ce prélèvement infondé et parfaitement inefficace au plan économique doit cesser.

Contrairement à ce que vous aviez regretté l'an passé, M. Le Président,

le Front de gauche ne reste pas muet sur le sujet comme d'ailleurs sur celui des dettes de l'Etat aux départements et cela quelle que soit la majorité gouvernementale.

Le dire est une bonne chose, mais encore faudrait-il se donner les moyens d'être entendus …

➢ La baisse des dotations n'explique, cependant, pas tout, puisque malgré elle, en 2014, la moyenne nationale des recettes prévues par les départements augmentait de 1,7%, tandis que les nôtres baissaient de 0,7%.

Vous invoquez à juste titre **la pé-réquation** qui prend progressivement son régime de croisière.
Nous pensons que la péréquation est une bonne chose, mais rejoignons Michel Bouvard pour dire que des critères supplémentaires doivent être pris en compte.

➢ Notre recul s'explique également par **la fiscalité.**
Vous n'avez pas touché, depuis plusieurs années maintenant, au taux de la taxe sur le foncier bâti en confiant les réponses aux besoins du département à la DMTO.
60% des départements ont augmenté le taux de cette taxe depuis 2011, pas nous, et vous persistez dans ce refus.
Le résultat est que la DMTO a pris une importance décisive dans notre budget, nous rendant plus sensibles qu'ailleurs aux aléas du secteur de l'immobilier.
Ce n'est pas une bonne chose, et c'est pour cela que nous plaidons régulièrement, depuis deux ans, pour une augmentation mesurée du taux de la taxe foncière, en année électorale ou pas.

Vous invoquez, en réponse,

- le poids insupportable de l'impôt,
- les hautes valeurs locatives présentes dans le département
- et les faibles revenus de certains propriétaires …

Nous pourrions, certes, être sensibles à deux de ces arguments, mais nous ne sommes pas sur ce terrain.
Car les mises en causes de l'impôt, conduites fort souvent par ceux qui peuvent le payer, sont des mises en cause de la République, de la démocratie et de la solidarité.
Notre assemblée s'honorerait à n'y point céder, même symboliquement.

C'est un enjeu important : si la dette a augmenté, c'est d'abord parce que tout au long de ces 30 dernières années, l'Etat s'est systématiquement privé de recettes en multipliant les exonérations aux plus nantis, ménages et grandes entreprises.
Si l'Etat, au lieu de se dépouiller lui-même, avait maintenu constante la part de ses recettes dans le PIB, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 24 points de PIB (soit 488 milliards €) à son niveau actuel.

4 - En attendant une réforme fiscale qui soit plus équitable, nous plaidons donc pour le courage !
Y compris, je dirais même surtout, vis-à-vis de ceux qui ont des propriétés à forte valeur mobilière et qui se doivent de participer à la solidarité …
Nous plaidons aussi et bien évidemment, pour les plus modestes.

Il est dommage que les discours antifiscaux trouvent un écho parmi eux, même si on peut en comprendre les raisons, parce que **cette mise en cause se fait contre eux**.
Vous défendez en effet les petits propriétaires sensibles à toute augmentation, même de quelques €, mais, pour ne prendre que quelques exemples,

- vous baissez de manière très significative les aides apportées à ces mêmes propriétaires, quand devenus âgés ils ont besoin d'adapter leurs logements,
- ou votez une augmentation sans précédent des transports scolaires pour toutes les familles y compris celles qui ne paient pas d'impôt foncier.

Nous regrettons donc que vous n'ayez pas entendu nos propositions de retour à la gratuité des transports scolaires et à une prestation visible en faveur de l'adaptation des logements des personnes âgées, mesures qui pouvaient être financées par une hausse modérée de l'impôt.

➢ Le recul des recettes s'explique enfin par le **faible recours aux emprunts**.
Leur produit envisagé en BP est passé de 106,6M€ en 2011 à 46M€ en 2014 et vous les baissez encore cette année.
La stigmatisation de la dette et des impôts est le cheval de Troie de ceux qui veulent réduire drastiquement le rôle redistributif de l'Etat.
Sauf démonstration contraire de votre part, nous pensons qu'un coup de pouce serait le bienvenu, dans le contexte de bonne gestion de la dette du département.

5 - Le renouvellement imminent de notre assemblée va se dérouler dans un contexte très incertain quant à son avenir et à ses missions.
Défendre le département, c'est aussi ne pas contribuer à son évaporation.

Nous avons bien noté, lors de la session du 15 décembre, les informations et avis divers portés par le Président et par Thierry Repentin au sujet des compétences du département à compter du 1er janvier 2017,

- l'un disant que la seule manière d'en sauver une part était de fusionner avec la Haute Savoie,
- l'autre que la quasi-totalité des compétences pouvaient être maintenues par le législateur.

Rien n’est encore définitivement joué, et plutôt que de tabler sur un projet incertain qui risque de trouver écho dans les pulsions réactionnaires de repli sur soi d’une part de notre population, nous pensons qu’il vaudrait mieux joindre notre voix à celle de ceux qui défendent les départements.
Tout montre qu’ils le valent bien, et que c’est possible.

Mais défendre le département,

- c'est non seulement en assumer pleinement les compétences comme les collèges, les routes ou les transports interurbains, avec les moyens que cela suppose,
- C’est aussi garder sous notre responsabilité directe et complète les sujets qui nous semblent avoir un intérêt départemental pour l’aménagement du territoire : la politique de l’eau, l’aide au financement des constructions scolaires, la petite enfance, et la culture.

C’est pourquoi nous confirmons aujourd’hui notre très grand scepticisme quand à l’évolution des contrats territoriaux, sur laquelle nous aurons à nous prononcer, et **qui participe, selon nous, à l’évaporation du département.**

Chambéry, le 02 février 2015